



Stratégie du Cluster ABRIS & AME Tchad, revue en décembre 2024

1.1. Historique du Cluster Abris/AME

Les clusters Abris et CCCM (regroupés en un seul secteur au Tchad) ont été activés en 2014 afin d'apporter un soutien aux retournés tchadiens (RT) arrivés de Centrafrique avec le HCR comme agence lead et l'OIM comme agence Co-chair.

En raison des attaques du groupe armé Boko Haram et des interventions militaires dans la région du Lac, le sous-cluster Abris/CCCM du Lac a été mis en place en août 2015. La révision stratégique du Cluster de 2016 estimait que le nombre de personnes déplacées (PDI) avoisinerait vraisemblablement les 100 000 déplacés. A ces mouvements internes de population des îles vers la terre ferme, il faut ajouter les Tchadiens qui vivaient dans les pays environnants et qui sont revenus au Tchad. En juin 2018, la base de données du Cluster Abris/CCCM permet d'évaluer le nombre de déplacés internes à environ 107 000 personnes (PDI) et le nombre de Retournés tchadiens (RT) à environ 20 000 personnes.

Depuis 2017, un mouvement de retour a eu lieu vers les îles de la cuvette sud du lac. En 2018, il faut donc visualiser la région du Lac avec deux dynamiques très différentes entre cuvette nord et cuvette sud du lac : a) une population de retour dans la cuvette sud, avec des mouvements pendulaires - pour raison de calendriers agricole ou d'assistance - entre les îles et la terre ferme (sous-préfectures de Kangalam, Bol, et Bagasola pour quelques communautés)¹ ; b) une population déplacée très statique au nord n'envisageant aucun retour à court terme (sous-préfectures de Daboua, Ngouboua, Liwa, et par extension Kinga-Kindjiria)². Par ailleurs, des violences ou des interventions militaires sont toujours susceptibles d'entraîner des mouvements de population.

Depuis 2019 jusqu'à nos jours, les attaques par les groupes non armés (GANE) se sont accentuées sur les positions militaires et sur les populations civiles, ce qui a poussé l'Etat Tchadien à déclarer la province du Lac, zone de guerre en déclenchant une opération qu'il a appelé « Colère de Boma » dirigée par le Chef de l'Etat lui-même en personne. Comme conséquence, le nombre de personnes déplacées estimé à 133,338 personnes déplacées publié en mai 2019 (DTM Round 8) a augmenté jusqu'à atteindre 336,124 personnes déplacées publiées en Novembre 2020 (DTM round 13). Le nombre de personnes retournées des pays voisins étant passé de 42,788 personnes à 57,359 personnes la même période.

De mai à juin 2018, le Cluster Abris/CCCM a procédé, lors de ses réunions de coordination, à la révision de son fonctionnement : en se dotant des outils nécessaires en gestion de l'information, en révisant sa structure, en créant un Comité d'orientation stratégique (COS).

En mai 2019, le Cluster Abris/CCCM a connu un départ d'un Co-lead OIM parti pour raison de financement et qui a été remplacé par le CNARR dans le cadre de la localisation et d'implication des autorités dans la coordination du cluster qui étaient jusque-là absentes.

A partir de janvier 2020 jusqu'à ce jour, le cluster mixte Abris/AME/CCCM a été revu et séparés en 2 clusters à savoir le Cluster Abris/AME et le Cluster CCCM qui opèrent de façon distincte en termes de

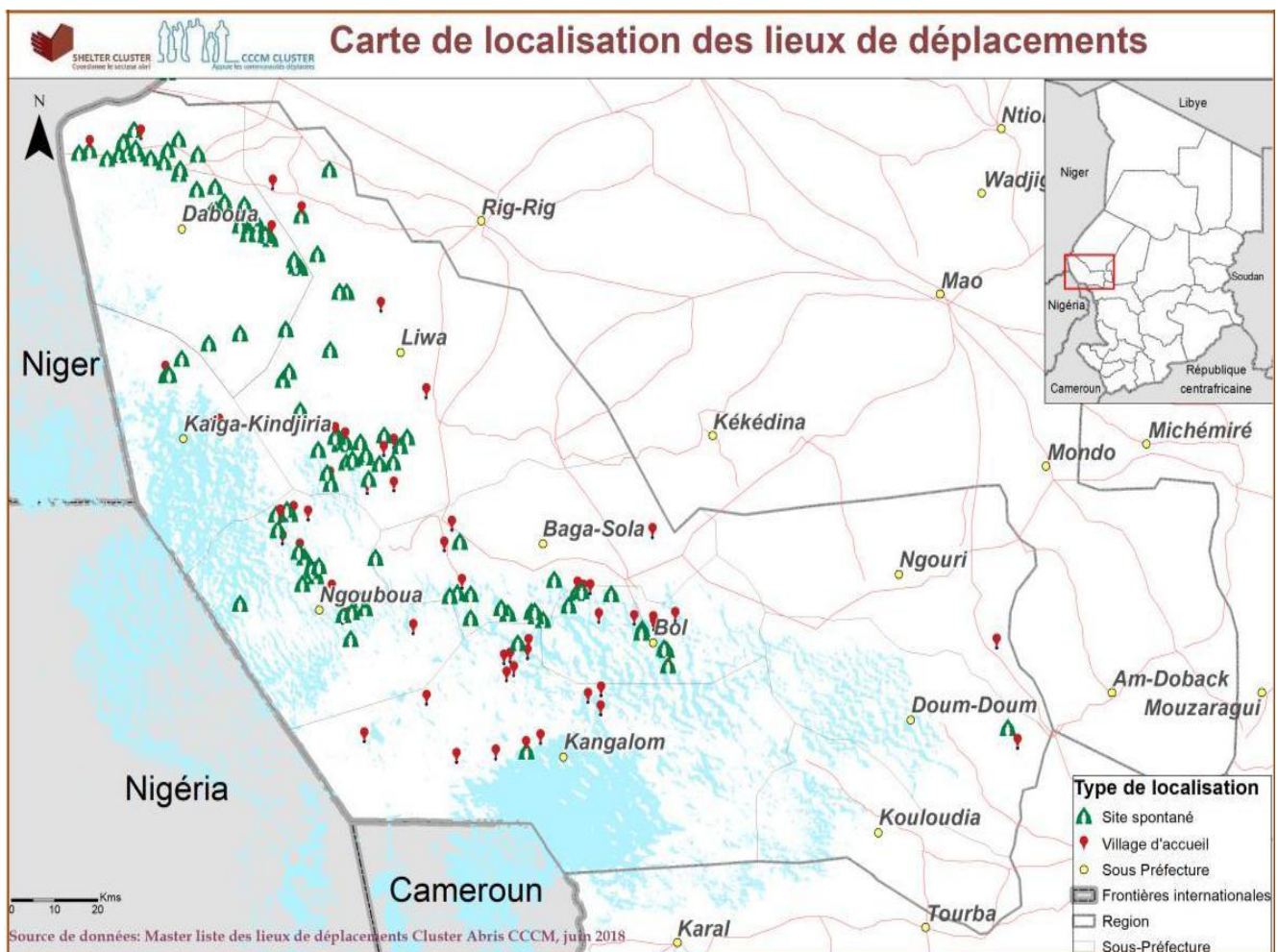
coordination, stratégies, gestion de données, rapportage, etc. Toutefois à cause de la diminution de financements, les 2 clusters sont toujours coordonnés par un seul coordinateur même s'ils sont distincts complètement. Cette séparation est toujours motivée par l'augmentation du nombre de personnes déplacées, le nombre des sinistrés par les inondations et le nombre des retournés Tchadiens en provenance du Soudan qui ne cesse pas d'arriver à l'Est du Tchad qui nécessite des réponses distinctes pour l'efficacité.

La présente stratégie du Cluster Abris/AME intègre la composante « Abris » et la composante « Articles non alimentaires » communément appelé « articles ménagers essentiels, AME en sigle ». Ci-dessous, la stratégie fera mention de la stratégie du Plan de réponse sectoriel abris/AME, du cadre sectoriel Abris/AME, de factsheets, etc.

Tous les documents annexes à la stratégie du Cluster Abris/AME au Tchad sont accessibles en cliquant sur les icônes insérées dans le présent document et qui se trouvent sur le site du Cluster Global Shelter www.sheltercluster.org/response/chad

1.2. Cartes des situations où le Cluster Abris/AME fait des interventions

Carte déplacement de la province du Lac



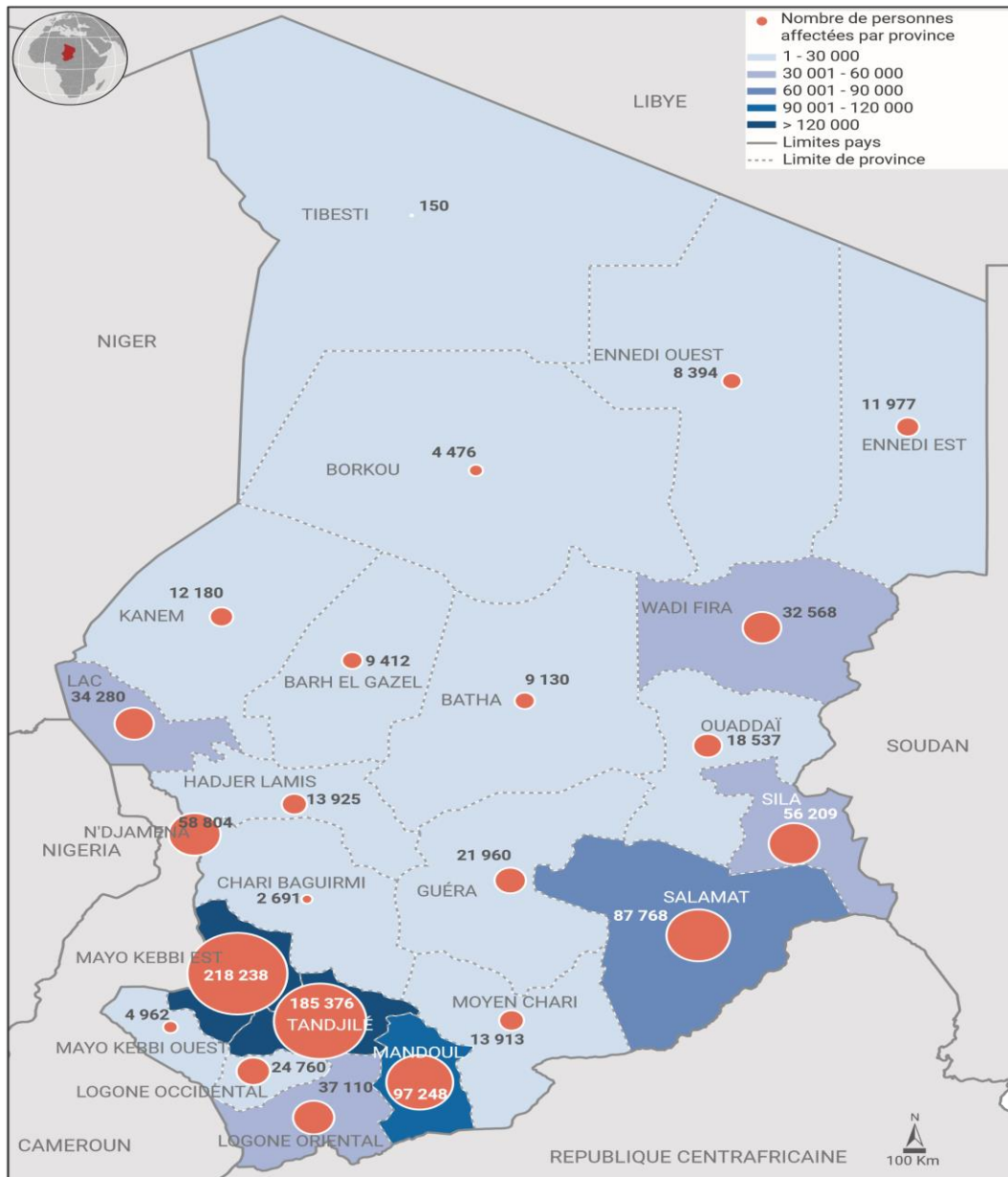
Carte des provinces sinistrées par les inondations en 2024



TCHAD

Situation des inondations à la date du 25 août 2024

Les chiffres clés



Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

Date de création : 25/08/2024 **Source :** Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de l'Action Sociale, de la Solidarité et des Affaires Humanitaires, et partenaires, **Feedback :** ocha-chad@un.org **NB :** (Batha, Borkou, Tibesti) Données en cours de validation par les autorités compétentes

Réalisée par OCHA

Carte sur les retournés Tchadiens à l'Est du Tchad



INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

OIM TCHAD: RÉPONSE À LA CRISE AU SOUDAN

BULLETIN D'INFORMATIONS NO. 45 | 30 OCTOBRE 2024

146 871
retournés enregistrés

24 654
enregistrements biométriques

964 identifiés à la frontière d'Adré au cours de deux dernières semaines

54%
femmes

67%
enfants

2 454
enceintes

7 197
allaitantes

222 743

retournés au Tchad (estimation)

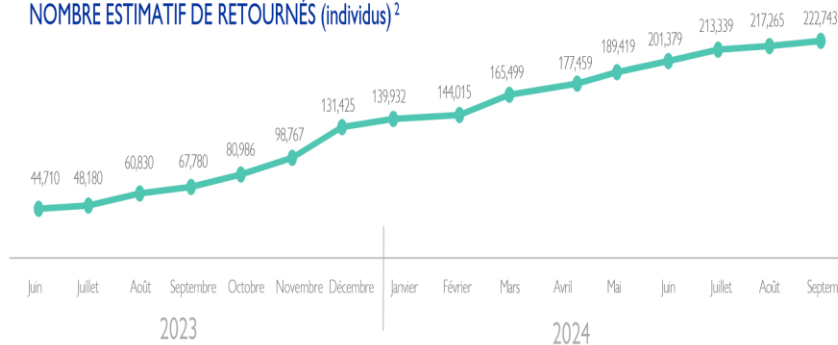
240 000

retournés au Tchad d'ici décembre 2024 (estimation)

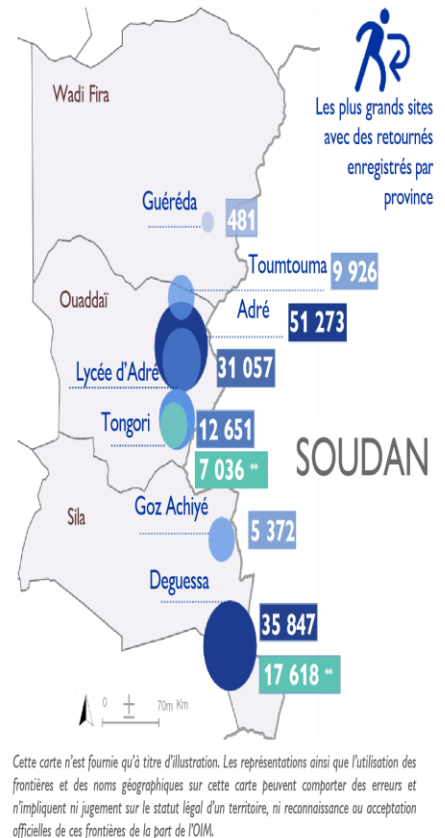
53 localités¹ avec des retournés identifiés à travers les 3 provinces

1 - L'OIM a enregistré des retournés dans 85% (45) de ces localités

NOMBRE ESTIMATIF DE RETOURNÉS (individus)²



2 - Les projections et chiffres estimatifs par l'OIM sont évalués tous les six mois.



1.3. Typologie des lieux de déplacement et d'intervention

La présente révision de la stratégie est motivée par le besoin de rendre plus visible les réalisations du cluster Abris/AME dorénavant mixte avec le CCCM suivant les objectifs fixés et le bon suivi des indicateurs dont les activités ont fortement augmenté pour satisfaire une population déplacée, retournée et communauté hôte estimée à 455,600 personnes ciblées pour 2021.

Ces populations sont localisées dans les sites planifiés de relocalisation, sites spontanés et communautés hôtes. Les interventions du cluster Abris fait référence aux typologies d'habitat existantes au Tchad (voir le lien ci-dessous) en fonction de la catégorie de la population ciblée, du lieu d'intervention, de la durée pour les déplacées et de la capacité des intervenants. Quatre modèles d'abris ont été

https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/typologie_de_lhabitat_tchad_25_juin_2018.pdf

1. Déplacement communautaire / Habitat non planifié = Sites informels / **sites spontanés**
2. Déplacement dispersé / Arrangement d'hébergement = famille hôte / **villages hôtes**

Quel que soit le type de déplacement, le Cluster Abris/AME a la responsabilité de construire des abris et de distribuer les articles ménagers non alimentaires pour répondre aux besoins de la population ciblée.

En collaboration avec le Cluster CCCM qui oriente les acteurs des différents clusters, le Cluster Abris/AME se réfère pour ses interventions aux directives des partenaires CCCM qui gèrent les sites et coordonnent les acteurs.

En plus de ses interventions dans les sites planifiés et sites spontanés, le Cluster Abris/AME intervient dans les villages hôtes où il prend de façon indépendante la responsabilité de la coordination, gestion de l'information, coordination technique et conseils pour le redressement.

Visitez notre page sur : www.sheltercluster.org/response/chad

Les domaines d'intervention infographique dans le lien ci-dessous montrent la complémentarité avec le CCCM en matière de coordination des activités et gestion de l'information tout en sachant que le Cluster Abris/AME renforce les aspects techniques opérationnels dans les sites planifiés et/ou spontanés.

https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/domaines_dintervention_cccm_et_abrisame-25_juin_2018.pdf

1.4. Typologie des personnes déplacées

Le Cluster Abris/AME se réfère aux typologies de personnes déplacées définies et partagées par le Cluster CCCM pour ces interventions à savoir :

1. Personne déplacée interne (PDI) : Personne ayant quitté son lieu d'habitat d'origine pour raisons humanitaires et ayant trouvé refuge dans un site spontanés ou un village hôte (Région du Lac).
2. Retourné tchadien (RT) : Personne de nationalité tchadienne ayant quitté son lieu d'habitat d'origine dans un pays étranger pour raison humanitaire et ayant trouvé refuge dans un site spontanés ou un village hôte.
3. Retourné anciens PDI (R-PDI) : Personne ayant quitté son lieu de déplacement pour revenir dans son lieu d'habitat d'origine et/ou s'établir dans un lieu.
4. Personnes sinistrées : Personnes déplacées dans leurs communautés ayant été touchées et perdues des biens a cause des inondations pluviales ou fluviales.

Le Cluster Abris/AME planifie sur base des statistiques partagées par le Cluster CCCM ayant en son sein le Groupe de Travail sur les mouvements en charge de collecte, d'analyse et de validation des informations sur ces mouvements.

2. Besoins et Plan de réponse du Cluster Abris/AME

2.1. Objectifs stratégiques du pays _HNRP 2025

Objectif stratégique 1 : D'ici la fin 2025, réduire la mortalité et la morbidité chez **4,6 millions** de femmes, de filles, de garçons et d'hommes touchés par une crise dans les provinces les plus affectées, en fournissant une assistance humanitaire d'urgence, sûre et équitable pour sauver des vies.

Objectif stratégique 2 : D'ici fin 2025, améliorer l'accès sûr, digne et adéquat aux services sociaux de base dans un environnement de protection pour **5,3 millions** de femmes, d'hommes, de filles et garçons les plus vulnérables, particulièrement les personnes à besoins spécifiques, dans les provinces les plus affectées

Objectif stratégique 3 : D'ici la fin 2025, les capacités de prévention, préparation et de résilience aux chocs des femmes, des hommes, des filles, et des garçons dans les groupes les plus vulnérables sont renforcées pour dans les provinces les plus affectées

2.2. Objectifs sectoriels du Cluster Abris/AME_ HRP 2025

Objectif 1 : Améliorer l'assistance et protection des personnes ciblées par le secteur abris et Articles ménagers essentiels par une coordination des interventions des partenaires efficace en respectant le genre, diversité et environnement

Objectif 2. Contribuer à la satisfaction des besoins ménagers essentiels des personnes ciblées par la distribution des articles ménagers essentiels en nature ou en cash avec considération du genre et diversité

Objectif 3. Contribuer à l'autonomisation des personnes ciblées incluant le genre par l'appui à la construction des abris durables, la formation en technique de construction avec considération du genre, diversité et environnement

2.3. Résumé des besoins

Dans la situation du conflit lié aux attaques armées et conflits communautaires dans la province du Lac, 220 610 personnes sont déplacées dont au moins 60% ont besoin des abris ou son renouvellement et articles ménagers du fait qu'ils ont quitté par force leurs maisons au lieu d'origine pour s'établir dans les sites et ont perdu les biens ménagers non alimentaires. Avec les inondations, 1 941 869 Personnes affectées soit 342471 ménages affectés dont parmi eux 217,779 ménages ont des maisons détruites qui nécessiteront la reconstruction au moment du retour dans leurs villages. On estime que 30% de population seront dans le besoin en 2025 dans les provinces du Lac, Mayo Kebbi, Bartha, Tandjile, Mandoul, Chari, Logone Orientale, Salamat, Guera, Ndjama et Logone Occidental. D'autres personnes qui seront affectées sont des personnes retournées qui n'ont pas reçu l'assistance en abris jusque-là à cause du manque de financement et ceux qui arriveront à cause de la continuité des combats au Soudan et le Lac. Actuellement, ils sont au nombre de 307 875 retournées tchadiens du Soudan, Nigeria et Centrafrique et on estime que 60% seront dans le besoin des abris et NFI en 2025. Les anciennes PDIs seront des personnes à considérer étant donné qu'elles sont toujours dans les sites : 60% seront dans le besoin. Enfin, les communautés hôtes qui ont accueilli les PDIs dont 10% seront dans le besoin du fait qu'elles ont partagé leurs biens ménagers avec elles durant leur séjour. Au total, on estime que **881,687** personnes seront dans le besoin en 2025 avec beaucoup de souffrance principalement aux femmes, filles, enfants et personnes handicapées dans toutes les provinces affectées par le conflits et inondations.

2.4. Stratégie de réponse

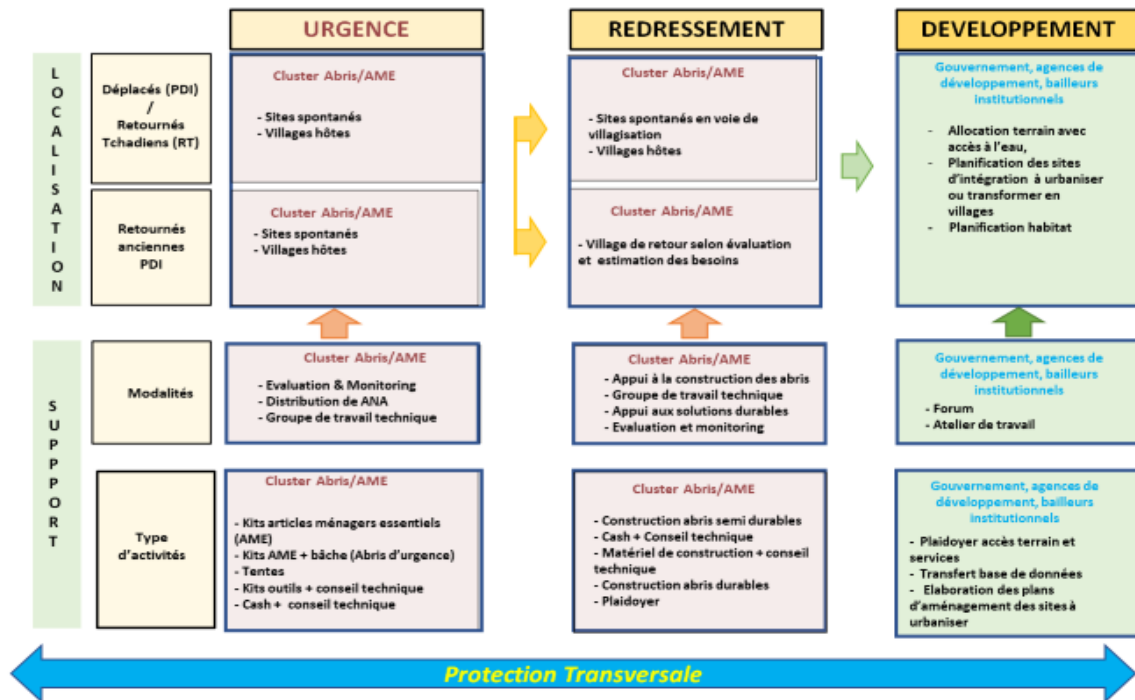
Pour ce secteur, la stratégie de réponse s'articulera sur les activités principales suivantes :

- Coordination des interventions en abris et en articles non alimentaires
- Evaluations des besoins en matière d'abris et des articles non alimentaires
- Construction des abris d'urgence, transitionnels et semi-durables ou durables (villagisation) ou distribution de cash pour kits abris de réparation
- Distribution des Kits AME en nature et en cash
- Plantation des arbres pour la protection de l'environnement dans les sites et promotion des initiatives d'énergie alternatives
- Appui à la communauté pour la production des briques pour la construction des abris dans les sites sélectionnés à transformer en villages
- Renforcement des capacités/ Formation des communautés et des partenaires en techniques de construction des abris
- Drainage dans les sites et renforcement des abris en cas d'incidents comme les incendies ou les inondations
- Aménagement des sites où il faut installer les abris pendant la localisation
- Actions anticipatoires pour minimiser les impacts d'inondations

A travers les activités ci-dessus, la réponse fera appel notamment aux autres secteurs comme le CCCM pour les évaluations et la mobilisation des communautés, le secteur WASH pour installer les latrines et les points d'eau, le secteur Sécurité alimentaire et moyens d'existence pour la protection de l'environnement (plantation des arbres), la protection pour l'identification des personnes vulnérables prioritaires pour l'occupation des abris construites, etc. Dans le but d'autonomiser et pérenniser les actions des personnes ciblées, des groupements mixtes (hommes, femmes, filles et garçons) de fabrication des briques pour la construction des abris et de production des plants pour les femmes et filles seront mis en place et formés. Les modalités cash et en nature seront utilisées pour soit les activités de distribution des articles ménagers essentiels soit les activités de réhabilitation des maisons détruites soit de location des maisons (ville de N'djamena).

Le schéma ci-après résume la stratégie :

Toute intervention doit avoir pour objectif le long-terme comme principale motivation une fois que les personnes les plus vulnérables dans les zones d'accès les plus difficiles ont été secourues. Le schéma ci-dessus présente les lignes directrices de la stratégie opérationnelle du Cluster abris selon la localisation des personnes déplacées et les activités de support pouvant leur être apportées, en fonction d'un axe urgence/développement passant par le redressement. Ces différents types d'activités peuvent par ailleurs être menés de façon simultanée en fonction des situations sur le terrain. La question centrale de la Protection est détaillée au point 2.7.



2.5. Ciblage et priorisation

La méthodologie de calcul des cibles prend en compte 80% des personnes déplacées (PDI), de 65% des retournées tchadiens venus des pays tiers comme le soudan, la Centrafrique, le Nigeria, le Niger, le Cameroun et la Lybie, 30 % des sinistres par les inondations et 40% des communautés hôtes. N'ayant pas la capacité de couvrir tous les besoins, le ciblage vise la vulnérabilité en priorité notamment les femmes veuves, personnes âgées, enfants non accompagnés ou séparés, les personnes handicapées, etc.

Au total 410,044 personnes seront ciblées avec des proportions de 52 % de femmes, 55 % d'enfants et 15 % de personnes vivant avec un handicap. Les zones géographiques prioritaires sont la province du Lac ciblée parce qu'elle héberge les personnes déplacées par les conflits liées aux attaques armées ou conflits communautaires ; les provinces du Lac, Mayo Kebbi, Bartha, Tandjile, Mandoul, Chari, Logone Orientale, Salamat, Guera, Ndjama et Logone Occidental pour les sinistrés victimes d'inondations ; les provinces d'Ouaddaï, Lac, Sila, Wadifira, Moyen Chari et Logone Orientale qui ont accueilli des retournées tchadiens et enfin la province du Lac qui héberge des anciennes PDI.

2.6. Promotion d'une programmation redevable, de qualité et inclusive

Redevabilité envers les personnes affectées et réponse centrée sur les personnes

En coordination avec les autorités locales et les communautés, la réponse sera apportée en se référant aux besoins exprimés par ces derniers à travers les évaluations en focus group et visites des ménages plus vulnérables singularisés. La décision pour la réponse sera prise à travers les réunions des leaders

communautaires représentant le reste des populations et à travers les mécanismes de plaintes et des retours mise en place dans les sites.

Les informations et requêtes sur les personnes sinistres par les inondations fournies par les autorités dans les zones sans présence d'acteurs humanitaires seront prise en compte pour apporter la réponse aux populations ciblées dans le besoin.

Protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)

L'approche du cluster pour la prévention des risques liées à l'exploitation et abus sexuels est de construire des abris remplissant les normes qui sécurisent les femmes et les filles qui y résident et en cloisonnant l'abris pour la séparation des chambres suivant les sexes.

La distribution des biens ménagers non alimentaires en cash ou en nature aux ménages dirigés par les femmes/filles seules ou enfants séparés ou non accompagnés seuls réduira la dépendance aux autres et limitera par conséquent le risque d'exploitation et d'abus sexuels. L'assistance matérielle sur recommandation du cluster Protection reconfortera aussi les victimes.

Genre, âge, handicap & autres diversités - sensibilité & autonomisation

Pour l'année 2025, la réponse humanitaire sectorielle planifie renforcer les initiatives d'autonomisation et de résilience à travers les groupements mixtes formées des hommes, femmes, des filles, des garçons et des personnes handicapées qui produiront des briques compressées à l'aide des machines hydroformes. Les briques fabriquées seront utilisées pour la construction des abris dans les sites qui seront transformés en villages et d'autres seront vendues aux communautés hôtes pour accroître les revenus. Il en sera de même pour les groupements de production des plants agro-forestiers qui seront gérés par les femmes.

3. Le cadre sectoriel : Indicateurs des résultats et d'activités

Les indicateurs des résultats et d'activités ci-dessus sont extraits du cadre sectoriel se trouvant dans ce [lien](#).

4.1. Indicateurs des résultats

- ❖ Nombre de personnes ciblées ayant été assistées grâce à une coordination efficace des interventions des partenaires en matière d'abris et AME
- ❖ Nombre de personnes déplacées et retournées nouvellement arrivées dans les sites assistés en abris d'urgence
- ❖ Nombre de personnes déplacées et retournées assistées articles ménagers essentiels ou non alimentaires
- ❖ # de personnes assistées en construction d'abris semi-durables durables
- ❖ # de personnes formées en techniques de construction pour pérenniser le métier de construction des abris

4.2. Indicateurs d'activités

- ❖ Nombre de partenaires ayant pris part aux réunions de coordination et/ou des réunions préparatoires des interventions organisées au niveau du cluster et sous-cluster Abris/AME
- ❖ Nombre de personnes dont les besoins ont été évalués pour recevoir une assistance en abris
- ❖ Nombre de personnes dont les besoins ont été évalués pour recevoir une assistance en articles ménagers essentiels ou non alimentaires
- ❖ Nombre de personnes assistées en abris d'urgence (en nature ou en cash)
- ❖ Nombre de personnes assistées en abris semi-durables ou en abris durables (nature ou en cash)
- ❖ Distribution de kits abris (nature ou en cash)
- ❖ Nombre de personnes nouvellement déplacées qui ont reçues une assistance en articles ménagers essentiels ou non alimentaires
- ❖ Nombre de machines achetée pour la confection des briques
- ❖ Nombre de plans d'arbres plantées pour la protection de l'environnement
- ❖ Nombre de ménages ayant bénéficié d'énergie renouvelables
- ❖ Nombre de sites bénéficiant de drainage et renforcement des abris en cas d'incidents comme les incendies ou les inondations

- ❖ Nombre de ménages bénéficiant du renforcement/réhabilitation de leurs abris à la suite des incendies ou les inondations
- ❖ Nombre de personnes au sein de la communauté formées en technique de construction
- ❖ Nombre des partenaires formés en techniques de construction
- ❖ Nombre de sites aménagés
- ❖ Nombre de personnes dont les besoins sont évalués et assistés (en nature ou en cash) en vue de minimiser les impacts des inondations

4.3. Suivi

En 2025, la réponse sera suivie à travers les rapports des partenaires sur les réalisations en rapport avec les activités et indicateurs définis dans le cadre sectoriel. L'outil de rapportage est le 5w qui sera rempli par les partenaires et les données compilées par le cluster pour ensuite en faire une analyse de la progression de la réponse apportée par rapport à la planification.

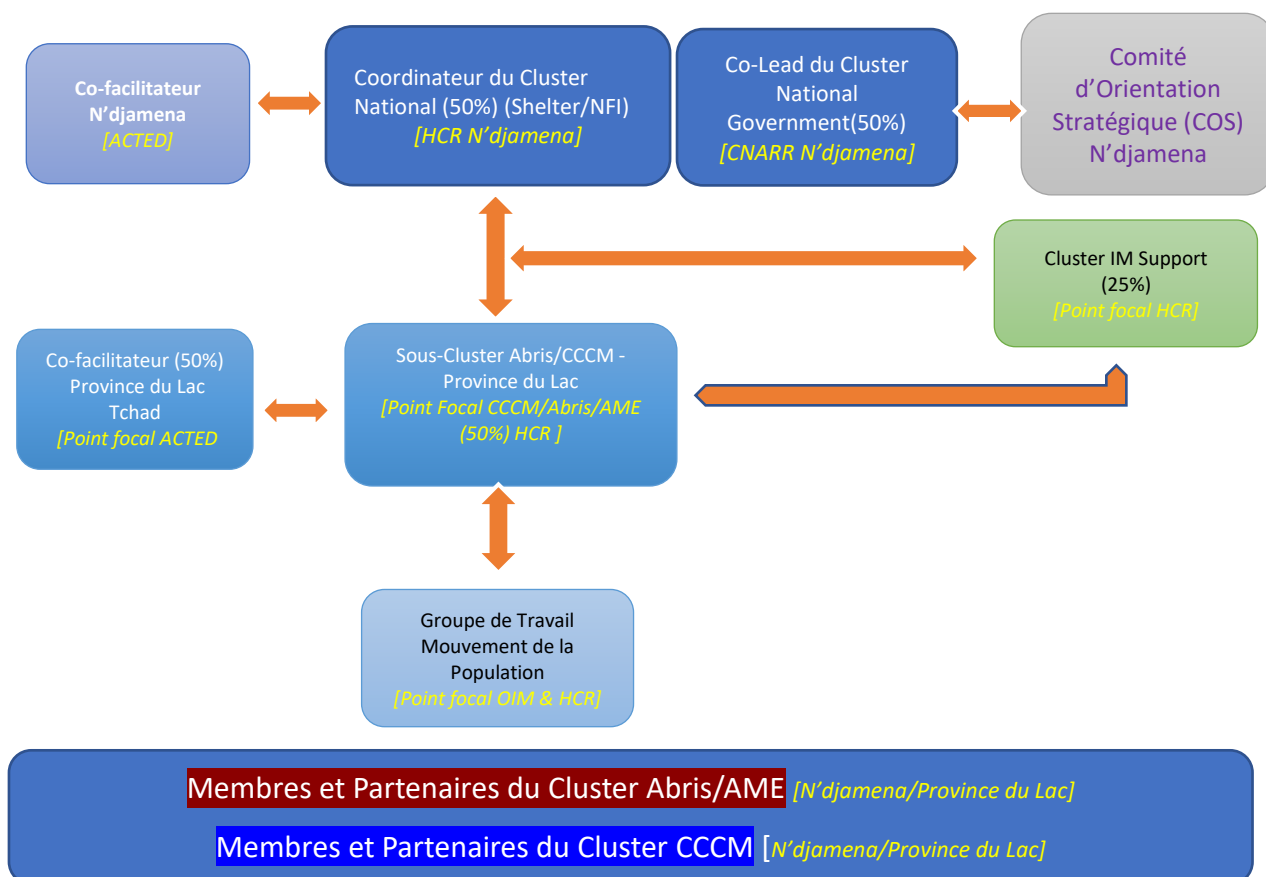
La fréquence de collecte de données de rapport sera trimestrielle.

Les défis dans le processus de suivi viendront des partenaires qui ne rapportent pas soit sur des assistances réalisées grâce aux financements des projets non inclus dans HNRP 2025 soit par des partenaires non-membres du cluster soit à travers des dons reçus par le Gouvernement. Pour prévenir ce genre de défis, un plaidoyer sera fait à travers OCHA et l'équipe humanitaire pays pour qu'il y ait partage d'information sur les réalisations concernant le secteur. Aussi les évaluations au sein de la communauté pourront contribuer à recevoir les réalisations.

Par le biais du Cluster CCCM et du Cluster protection, les résultats issus des rapports sur les mécanismes de plaintes et de retour seront pris en compte pour ajustement de la réponse sectorielle.

5. Coordination

5.1. Cluster coordination



Cet organigramme présente l'équipe de coordination en 2024.

Visitez notre page sur : www.sheltercluster.org/response/chad

Il est souhaité une équipe du cluster dédiée du Cluster Abris/AME pour l'efficacité dans le fonctionnement du Cluster. Par ailleurs, les capacités du gouvernement (CNARR) comme Co-lead devront être renforcées par une équipe dédiée à 100% au Cluster. Il en est de même pour la fonction d'un co-facilitateur introduit en 2024 et qui est assuré par ACTED.

Les termes de référence du coordinateur du Cluster, du co-lead du cluster et du co-facilitateur du Cluster sont à trouver dans les liens ci-après : www.sheltercluster.org/response/chad

5.2. Management de l'information et Groupe de travail IM

Il n'y a pas encore une équipe dédiée pour la gestion de l'information pour le Cluster Abris. L'équipe existante couvre trois clusters à savoir le Cluster Protection, le Cluster Abris/AME, le Cluster CCCM et appui aussi l'opération du HCR. Toutefois, concernant la gestion des mouvements, la stratégie de gestion de l'information fait appel aux membres actifs dans le suivi des mouvements avec comme point focal l'OIM utilisant l'outil DTM pour centraliser les alertes sous un Groupe de Travail sur les mouvements de la population créé et supervise par le Cluster CCCM.

L'objectif étant de remplir les fonctions essentielles qui sont demandées aux gestionnaires de l'information, afin d'appuyer et de soutenir les mécanismes de coordination, de suivi et de déploiement des opérations liées aux activités du cluster.

La stratégie de gestion de l'information s'appuie sur la collaboration entre l'équipe IM du Cluster ci-haut citée et l'équipe DTM pour la base de données sur les déplacements et les analyses par manque de capacités en ressources humaines dédiées.

La collecte des données se fait par tous les partenaires qui partagent les informations sur les alertes des mouvements de la population centralises le « Groupe Technique sur les Mouvements de la Population » du Cluster CCCM dont les points focaux sont OIM et le HCR. Le courriel de centralisation des alertes est le suivant : gt-suivi-alertes@humlac.org



Voir document IM stratégie Tchad en suivant le lien :

https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/im_strategie_tchad_cccm_abris_ame_-_20180607_0.pdf

La Master-Liste du cluster regroupe et triangule l'information provenant de différentes sources. Elle est notamment alimentée par les partenaires via un formulaire Kobo. La méthodologie de validation des données est définie dans le document (suivre lien) :

https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/methodologie_collecte_data_abriscccm_tchad_25_juin2018.pdf

Le Gestionnaire de l'information du cluster abris/CCCM assure la cohérence et la validité des outils, des données, et des produits disséminés ; et participe au Groupe de travail technique IM qui apporte l'appui nécessaire.

5.2. Partenaires opérationnels

Les critères de participation au cluster, ainsi que la liste des membres actifs, sont définis et mis-a-jour dans le document suivant :

https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/criteres_participation_cluster_abrisamecccm_tchad_25_juin_2018.pdf

Chaque partenaire est tenu de faire le suivi et l'évaluation de ses projets pour apprécier si ses activités sont bien en ligne avec les objectifs et les orientations du Cluster, et appliquer des mesures correctives si nécessaire. Les organisations partenaires du Cluster Abris/AME sont redevables auprès des bénéficiaires, du gouvernement tchadiens, et de leurs bailleurs.

5.3. Comité d'orientation stratégique (COS)

Le Comité d'orientation stratégique (COS) guide le travail des acteurs du Cluster CCCM et du Cluster Abris/AME au Tchad. C'est le même COS pour les 2 clusters CCCM et Abris/AME. Le COS est composé d'organisations clefs du secteur CCCM et des Abris/AME et il guide le Cluster et ses membres de manière consultative. Les termes de référence du COS sont disponibles en suivant le [lien](#)

Visitez notre page sur : www.sheltercluster.org/response/chad

5. La coordination et la performance du cluster

5.1. Appui technique, suivi et évaluation

Les partenaires du Cluster peuvent faire appel à la coordination du Cluster dans le cas d'un besoin en appui technique concernant la planification et la mise en œuvre de leurs activités.

Chaque partenaire est tenu de faire le suivi et l'évaluation de ses projets pour apprécier si ses activités sont bien en ligne avec les objectifs et les orientations du Cluster, et appliquer des mesures correctives si nécessaire. Les organisations partenaires du Cluster Abris/CCCM sont redevables auprès des bénéficiaires, du gouvernement tchadiens, et de leurs bailleurs.

Une évaluation de la performance du Cluster doit être menée tous les ans par le Comité d'Orientation Stratégique ou les membres du Cluster en s'appuyant sur les orientations du Cluster Global Abris. Elle est articulée autour des fonctions essentielles du Cluster telles que définies par le Comité Permanent Inter-organisations (IASC) et de la redevabilité envers les populations affectées. Voir le rapport de l'évaluation des performances du Cluster Abris pour l'année 2023 suivant ce lien.

5.2. Les forums nationaux et régionaux

Le Cluster National (N'Djamena) a pour objectifs la coordination générale du cluster, le renforcement des partenariats, l'analyse et le partage d'information. Il valide les décisions prises au sein du cluster.

Le Sous-Cluster Regional (Baga Sola) a pour objectif principal la coordination opérationnelle au niveau du Lac, l'échange d'information, l'identification des gaps, le renforcement des capacités des acteurs de terrain. Le sous-cluster régional alimente le Cluster national avec toutes les informations nécessaires liées aux interventions des partenaires sur terrain.

4.2. Révision de la stratégie

La présente stratégie est une révision de la stratégie du Cluster de 2021 qui avait été élaborée lors de son activation en 2014. Une première révision avait eu lieu en 2016, la deuxième en juillet 2018 et la troisième en mars 2021. La présente quatrième révision a été motivée par l'afflux des retournés tchadiens en provenance de Soudan de 2023 et 2024 ainsi que la situation des inondations qui a impacté 23 provinces du Tchad.

La stratégie doit en principe être revue une fois par an lors de la réunion du Comité d'orientation stratégique (COS), ou si la situation humanitaire change significativement.

Révisé en décembre 2024